

Riehen, le 29 mars 2026

Fichier : 20251231_Fonds maisons FSAN_Rapport annuel_2025_202603.docx

Rapport annuel 2025

Le présent rapport, destiné à l'assemblée des délégués, fait office de rapport d'activité. Il rend compte des activités et de la situation financière du fonds des maisons FSAN.

1 Organe

L'organe du fonds des maisons FSAN a été nommé lors de l'Assemblée des délégués NFS de 2023 et se compose des trois personnes suivantes :

Membre Administration	Comité électoral	Rôle
Prétot André	Assemblée des délégués	Membre depuis 2012, président depuis 2023
Ursula Hahn	Assemblée des délégués	Membre depuis 2019
Dominik Zimmermann	Comité de la FSAN	Membre depuis 2023

2 Activité

En 2025, les demandes mentionnées sous « Utilisation des fonds » ont été traitées. La gestion du fonds s'est réunie à deux reprises en ligne. Outre l'examen des demandes soumises, les adaptations des procédures de demande et des critères, mandatées par l'assemblée des délégués, ont également été traitées en collaboration avec le comité de la FSAN.

Collecte de fonds

La collecte de fonds ne relève pas de la compétence de la gestion du fonds, mais incombe au comité de la FSAN.

Utilisation des fonds

L'utilisation des fonds prend la forme de contributions à des projets de construction, de rénovations, de prêts sans intérêt ou à taux réduit, de cautionnements à durée déterminée, du cofinancement de projets ainsi que d'une aide d'urgence dans des situations exceptionnelles pour les maisons des Amis de la Nature. Lors de l'attribution, on veille à ce que les projets respectent les trois principes de durabilité : environnement, société et économie.

Les contributions suivantes ont été accordées à ces demandes :

Maison, responsables	Décision, projet, justification
Le Coutzet Section de Nyon	En cours de traitement ou reporté. Rénovation du toit et de l'enveloppe thermique: portes et fenêtres. Volume d'investissement: CHF 201'000.
La Serment, La Chaux-de-Fonds	CHF 18'605 Remplacement du chauffage au mazout par une pompe à chaleur air-eau Montant de l'investissement : CHF 70'000
Gorneren, NFH AG	CHF 22'866 Rénovation de la toiture Montant de l'investissement : CHF 80'000
Stampf, Section de Steffisburg	CHF 5'420 Remplacement de la cuisinière Volume d'investissement CHF 20'000

Au total, trois demandes représentant un volume d'investissement budgété de CHF 170'000 ont été déposées en 2025, auxquelles le Fonds des maisons a apporté un soutien de CHF 46'890.55, ce dont les organismes responsables l'ont remercié. Le fonds des maisons a ainsi soutenu tous les projets à hauteur de 30 % du montant total de chacun d'entre eux. Merci aux organismes

responsables pour l'envoi rapide des rapports finaux. Un point que la commission de gestion a critiqué et qui a été intégré dans le règlement.

Gestion des fonds

La gestion des fonds comprend notamment la disposition et le placement des fonds ainsi que le traitement comptable et la révision.

- Au 31 décembre 2025, le compte bancaire affichait un solde de 140'897.39 CHF (solde au 31 décembre 2024 : 106'957.16 CHF). À cela s'ajoutent deux prêts en cours d'un montant total de CHF 54'739.00 (inchangé), ainsi qu'un montant réservé de CHF 20'000. Il reste donc un patrimoine du fonds (actifs) de CHF 175'548.79 (2024 : 221'937.96) (chiffres tirés du compte partiel du fonds des maisons FSAN).
- La gestion des fonds s'effectue par écrit (par e-mail) auprès de l'administration financière de la FSAN. Les membres de l'administration du fonds n'ont pas accès aux ressources financières (compte bancaire et/ou postal).
- L'administration du fonds n'a engagé aucune dépense. Pour des raisons de coût, les traductions sont effectuées en interne par la FSAN.
- L'annonce de collecte de dons parue dans le magazine «Ami de la Nature 4/25» a rapporté CHF 537.40. Un grand merci pour votre soutien.

Planification financière

La planification financière est présentée séparément, avec le rapport financier, par le secrétariat de la FSAN.

Contrôle de la mise en œuvre

Une fois les mesures prises mises en œuvre, la gestion du fonds exige un rapport sur leur mise en œuvre.

Rapport

Ce rapport, destiné à l'assemblée des délégués, tient lieu de rapport d'activité. Il rend compte des activités et de la situation financière du fonds des maisons FSAN.

3 Finances

Le fonds figure dans les états financiers de la FSAN sous la forme d'un compte spécial. Il n'est pas établi de tableau récapitulatif supplémentaire.

4 Remerciements

Je tiens à remercier Ursula, Dominik et Tom Rüfli pour leurs expertises techniques en matière de construction, Philippe Pellaton pour la mise en œuvre des adaptations de la procédure de demande et des critères mandatées par l'Assemblée des délégués, ainsi qu'à Ramon Casanovas pour son engagement sans faille et, grâce à ses contacts, ses connaissances approfondies qui nous permettent d'avoir un aperçu détaillé des différentes demandes, ainsi qu'à toute son équipe du secrétariat.

André Prétot

Président du fonds des maisons FSAN

